



Année de la Chimie de l'école à l'université

publié le 23/11/2017

Descriptif :

L'année 2018-2019 a été désignée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme l'année de la chimie de l'école à l'université.



L'année 2018-2019 a été désignée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme l'**Année de la Chimie de l'école à l'université** : en tant qu'organisateur d'une action éducative, vous avez l'opportunité d'y participer !

Veuillez trouver ci-joint une plaquette présentant de nombreuses actions qui peuvent être, dès à présent, mises en œuvre dans l'objectif de promouvoir la chimie. Elle explique l'émergence, précise quelques données concernant la chimie et indique les modalités vous permettant de participer à cet événement national.

Document joint

 [Plaquette année de la Chimie](#) (PDF de 955.8 ko)

Année de la Chimie de l'école à l'université 2018-2019.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.